



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Espace Caraïbes | 2013

Le Robert – Îlet Chancel

Prospection thématique (2013)

**Andrzej Antczak, Magdalena Antczak, Sébastien Perrot-Minnot, Konrad
Antczak et Oliver Antczak**



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31023>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Andrzej Antczak, Magdalena Antczak, Sébastien Perrot-Minnot, Konrad Antczak et Oliver Antczak,
« Le Robert – Îlet Chancel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En
ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL :
<http://journals.openedition.org/adlfi/31023>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Robert – Îlet Chancel

Prospection thématique (2013)

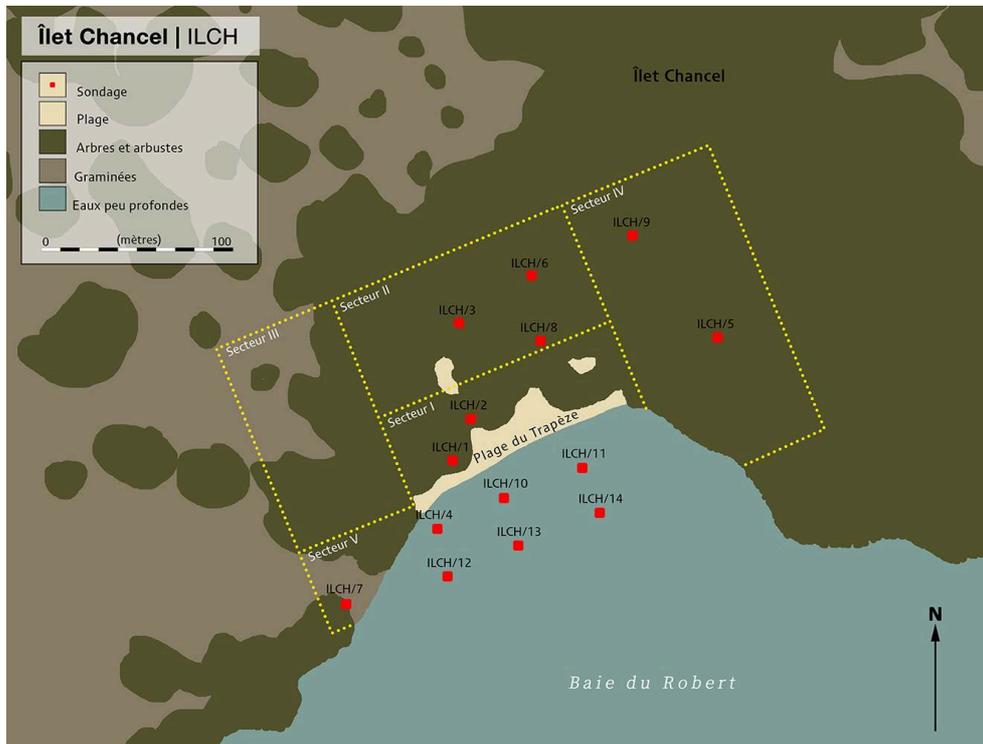
Andrzej Antczak, Magdalena Antczak, Sébastien Perrot-Minnot, Konrad Antczak et Oliver Antczak

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Université Simon-Bolivar

- 1 Le projet « Archéologie des petites îles de la Martinique », après l'Îlet Oscar en 2006 puis l'Îlet Madame en 2016, s'est intéressé en 2013 à l'Îlet Chancel, dépendant de la commune du Robert.
- 2 D'une longueur de 2 km, l'Îlet Chancel est le plus grand de la Martinique. Le programme de prospection archéologique de l'Îlet Chancel a été conduit en juillet-août 2013. Les propriétaires ne l'ont autorisé que sur une toute petite partie de l'Îlet : la plage du Trapèze. L'opération a donc couvert toute la surface de cette plage, sur environ 150 m le long du rivage (direction sud-ouest/nord-est), et une largeur maximale de 50 m vers l'intérieur de l'Îlet (au nord-ouest).
- 3 La prospection a été réalisée sur la base d'un maillage composé de 5 carrés. En raison de l'extension très limitée du secteur concerné, les membres de l'équipe ont cheminé en étant séparé l'un de l'autre de 3 m à 5 m. Par ailleurs, de petits sondages de 0,5 x 0,5 m ont été réalisés (fig. 1). Au total, la prospection a révélé à peine 25 tessons de céramique potentiellement amérindienne. La majeure partie de ces fragments est fortement érodée et a probablement été laissée sur la plage par la mer. Seuls 4 tessons ont été découverts sous la surface actuelle du sol où, cependant, ils ont aussi pu être déposés par la mer, à en juger par l'état du contexte, l'absence de niveau culturel et l'érosion des tessons.

Fig. 1 – Localisation des 5 secteurs et des sondages sur le site de la plage du Trapèze



DAO : O. Antczak (université Simon-Bolivar).

- 4 Nous n'avons pas pu déterminer la présence d'un site ou d'une strate archéologique sur la Plage du Trapèze. D'un autre côté, il est peu probable que l'extraction de sable pratiquée sur cette plage au cours des dernières décennies du XX^e s. ait pu « effacer » complètement la présence d'un éventuel niveau culturel précolonial. Pour autant que nous sachions, le rivage actuel est en retrait de quelques 20-25 m (ou plus) du paléorivage. Celui-ci existait avant qu'on commençât l'extraction de sable. Il semble très probable que, par le passé, les eaux peu profondes des environs aient pu être couvertes d'herbes marines (*Thalassia testudinum* et/ou *Syringodium filiforme*). Ces dernières ont pu servir d'aliment à des colonies relativement étendues de mollusques, notamment de *Lobatus gigas*, et nourrir également les lamantins et tortues marines. Ainsi, les environs de la plage du Trapèze, comme ceux d'autres plages des petites îles de la région, ont pu constituer un refuge pour des animaux marins exploités par l'économie indigène. Cependant, les rares restes récupérés en ce lieu ne laissent pas supposer l'existence d'un site archéologique actuellement disparu, du moins, à la lumière de notre expérience sur le proche îlet Madame.
- 5 En conclusion, la plage du Trapèze ne présente pas, et n'a probablement jamais eu, de matériel et de dépôts archéologiques substantiels, au-delà de rares tessons de céramique décontextualisés et peut-être rejetés sur la plage par les fortes vagues, qui pénètrent parfois à des dizaines de mètres à l'intérieur de l'îlet.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtI5znJ6Z4o>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIAGTtlazeW>

Année de l'opération : 2013

AUTEURS

ANDRZEJ ANTCZAK

Université Simon-Bolivar (Caracas, Venezuela)